

Séance du conseil du 16 janvier 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de L'Érable tenue le 16 janvier 2019, à 11 h 30, au centre administratif de la MRC de L'Érable, situé au 1783, avenue Saint-Édouard, à Plessisville, à laquelle sont présents :

<u>Municipalité</u>	<u>Population</u>	<u>N^{bre} voix</u>	<u>Nom</u>
Inverness	849	1	Yves Boissonneault
Laurierville	1 390	1	Marc Simoneau
Lyster	1 679	2	Geneviève Ruel, représentante
Paroisse de Plessisville	2 712	2	Alain Dubois
Saint-Ferdinand	2 073	2	Yves Charlebois
Saint-Pierre-Baptiste	521	1	Donald Lamontagne
Sainte-Sophie-d'Halifax	673	1	Marie-Claude Chouinard
Plessisville	6 651	5	Mario Fortin
Princeville	6 065	5	Gilles Fortier

Formant quorum sous la présidence de M. Sylvain Labrecque, préfet et maire de la municipalité de Lyster.

Sont absents :

Jocelyn Bédard, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes
Éric Chartier, maire de la municipalité de Villeroy.

Sont également présents :

Rick Lavergne, directeur général et secrétaire-trésorier
Raphaël Teyssier, directeur des opérations et des communications.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
3. Ordre du jour – Adoption
4. Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2018 – Adoption
5. Suivi de la séance ordinaire du 28 novembre 2018
6. Administration
 - 6.1 Règlement numéro 359 modifiant le Règlement numéro 350 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC de L'Érable – Adoption
 - 6.2 Transport adapté – Appel d'offres numéro 2019-01-01 – Grille d'évaluation et de pondération des soumissions – Approbation
 - 6.3 Plan d'action en développement économique de la MRC issu du plan stratégique 2017-2020 – Adoption
 - 6.4 Entente culturelle 2019
 - 6.5 Projet Immigration – Demande d'aide financière au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion – Autorisation
7. Hygiène du milieu
 - 7.1 Parc régional des Grandes-Coulées – Projet de réaménagement des sentiers du secteur de la Grande-Tourbière-de-Villeroy – Demande au MELCC
 - 7.2 Programme d'ensemencement des lacs et des cours d'eau du MFFP – Demande d'aide financière – Autorisation de signature
 - 7.3 Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage – Report de la date limite de dépôt des projets
 - 7.4 Conservation des milieux humides et hydriques – Financement des nouvelles responsabilités
8. Sécurité incendie
 - 8.1 Appropriation d'un solde résiduel en incendie – Autorisation
 - 8.2 Véhicule de type côte-à-côte – Transfert – Autorisation
 - 8.3 Démission d'un pompier – Matricule 7-210 – Dépôt
 - 8.4 Promotion d'un pompier – Matricule 7-202 – Approbation
 - 8.5 Promotion d'un pompier – Matricule 7-205 – Approbation
 - 8.6 Promotion d'un pompier – Matricule 7-207 – Approbation
 - 8.7 Promotion d'un pompier – Matricule 7-208 – Approbation
 - 8.8 Promotion d'un pompier – Matricule 7-209 – Approbation

Séance du conseil du 16 janvier 2019

- 8.9 Promotion d'un pompier – Matricule 7-211 – Approbation
- 8.10 Promotion d'un pompier – Matricule 7-214 – Approbation
- 9. Finances
 - 9.1 Rapport des déboursés – Approbation
 - 9.2 Rapport des déboursés en sécurité incendie – Approbation
- 10. Correspondance
- 11. Divers
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

M. Sylvain Labrecque, préfet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour

A.R.-01-19-14861 Il est proposé par M. le conseiller Yves Charlebois, appuyé et résolu à l'unanimité, d'autoriser le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin.

ADOPTÉ

3. Ordre du jour – Adoption

A.R.-01-19-14862 Il est proposé par M. le conseiller Mario Fortin, appuyé et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, en retirant cependant le point 6.4.

ADOPTÉ

4. Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2018 – Adoption

A.R.-01-19-14863 Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2018 soit adopté et signé tel que rédigé et dont le secrétaire est dispensé d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

5. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2018

Le suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2018 est effectué en entier.

6. Administration

6.1 Règlement numéro 359 modifiant le Règlement numéro 350 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC de L'Érable – Adoption

A.R.-01-19-14864 ATTENDU l'article 445 du Code municipal du Québec;

ATTENDU QU'un avis de motion du Règlement numéro 359 modifiant le règlement numéro 350 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC de L'Érable a été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 28 novembre 2018;

ATTENDU QUE, lors de cette même séance, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité, d'adopter le Règlement numéro 359 modifiant le règlement numéro 350 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

6.2 Transport adapté – Appel d’offres numéro 2019-01-01 – Grille d’évaluation et de pondération des soumissions – Approbation

A.R.-01-19-14865 ATTENDU l’appel d’offres numéro 2019-01-01, autorisé par la résolution numéro A.R.-10-18-14701, pour des services de transport de personnes par autobus adapté;

ATTENDU QUE le comité d’évaluation des soumissions procédera à une analyse de celles-ci selon une grille comportant des critères d’évaluation pondérés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l’unanimité d’approuver la grille d’évaluation et de pondération telle que présentée.

ADOPTÉ

6.3 Plan d’action en développement économique de la MRC issu du plan stratégique 2017-2020 – Adoption

A.R.-01-19-14866 ATTENDU le Plan d’action en développement économique de la MRC pour l’année 2019 issu du plan stratégique 2017-2020 présenté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l’unanimité, que le conseil de la MRC procède à l’adoption du Plan d’action en développement économique de la MRC pour l’année 2019.

ADOPTÉ

6.4 Entente culturelle 2019

Ce point est retiré de l’ordre du jour.

6.5 Demande d’aide financière au ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion par Impact Emploi de L’Érable – Appui

A.R.-01-19-14867 ATTENDU QU’Impact Emploi de L’Érable prévoit déposer une demande d’aide financière au ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion dans le cadre de l’appel de propositions à l’intention des organismes à but non lucratif en matière d’inclusion et de rapprochement interculturel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Yves Charlebois, appuyé et résolu à l’unanimité, que le conseil de la MRC de L’Érable appuie la demande d’aide financière d’Impact Emploi de L’Érable au ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion dans le cadre de l’appel de propositions pour le projet « Inclusion et rapprochement interculturel ».

ADOPTÉ

7. Hygiène du milieu

7.1 Parc régional des Grandes-Coulées – Projet de réaménagement des sentiers du secteur de la Grande-Tourbière-de-Villeroy – Demande au MELCC

A.R.-01-19-14868 ATTENDU QUE la MRC de L’Érable agit comme partenaire dans le projet de création d’une aire protégée à la Grande-Tourbière-de-Villeroy;

ATTENDU QUE le secteur de la Grande-Tourbière-de-Villeroy fait partie du parc régional des Grandes-Coulées;

ATTENDU QUE l’accès citoyen doit être préservé au secteur de la Grande-Tourbière-de-Villeroy;

ATTENDU QUE le secteur de la Grande-Tourbière-de-Villeroy nécessite une mise à niveau de ses infrastructures afin de les rendre sécuritaires pour les usagers;

ATTENDU QUE depuis le tout début du projet, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) s'est engagé à soutenir la MRC de L'Érable dans la mise à niveau des infrastructures;

ATTENDU QUE, en 2014, la MRC de L'Érable a déposé au MELCC un document illustrant sa vision du développement du secteur de la Grande-Tourbière-de-Villeroy dans un contexte de création d'une aire protégée;

ATTENDU QUE, en 2015, la MRC de L'Érable a déposé au MELCC un plan d'aménagement des sentiers dans un contexte de création d'une aire protégée;

ATTENDU QUE, en 2015, la MRC de L'Érable et le MELCC ont travaillé conjointement à définir l'emplacement exact des sentiers;

ATTENDU QUE, en 2015, la MRC de L'Érable a déposé au MELCC une offre de service afin de réaliser la construction d'un premier tronçon de sentiers selon les recommandations du MELCC et que cette offre a été refusée;

ATTENDU QUE, depuis 2015, la MRC de L'Érable n'a été informée d'aucune autre initiative émanant du MELCC pour l'évolution du dossier de la Grande-Tourbière-de-Villeroy;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu que la MRC de L'Érable demande au MELCC de réactiver le dossier de la Grande-Tourbière-de-Villeroy et de contribuer à la mise à niveau des sentiers pour la sécurité des usagers.

ADOPTÉ

7.2 Programme d'ensemencement des lacs et des cours d'eau – Demande d'aide financière – Autorisation de signature

A.R.-01-19-14869

ATTENDU le Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau mis en place par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;

ATTENDU QUE, par l'ensemencement de lacs et de cours d'eau, l'objectif spécifique de ce programme est de garantir un succès de pêche ponctuel lors d'activités destinées à la relève, et ce, afin de favoriser une première expérience de pêche chez cette clientèle;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable organise au mois de mai de chaque année un tournoi de pêche familial pour la relève où les jeunes sont les participants et leurs parents, accompagnateurs;

ATTENDU QUE le parcours de pêche est accessible gratuitement tout au long de la saison de pêche;

ATTENDU QUE la date butoir pour le dépôt des demandes est le 31 janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu d'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, la demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

ADOPTÉ

7.3 Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage – Report de la date limite de dépôt des projets

A.R.-01-19-14870

ATTENDU QUE le plan d'action de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) adopté par le ministère de l'Environnement prévoit le bannissement de l'élimination des matières organiques;

ATTENDU QUE les résultats obtenus par les municipalités qui ont implanté la collecte sélective des matières organiques « bacs bruns » laissent croire que cette stratégie n'est pas suffisante pour parvenir à dévier de l'enfouissement suffisamment de matières organiques de façon à respecter les exigences du bannissement escompté;

ATTENDU QUE, à ce jour, moins de la moitié des municipalités concernées ont établi leur stratégie de gestion des matières organiques afin de se conformer au bannissement, ou à tout le moins, mettre en place la collecte du « bac brun »;

ATTENDU QUE le programme établi pour financer l'implantation d'infrastructures de recyclage de la matière organique à grande échelle, soit le Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC), stipule que le dépôt des demandes doit être fait au plus tard le 30 septembre 2019;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a investi dans un projet de démonstration technologique initié par le Centre de recherche industrielle du Québec pour déterminer si le traitement de la matière organique par traitement mécano-biologique (TMB) peut être sérieusement considéré comme une option performante afin d'optimiser les ressources et d'atteindre le bannissement énoncé par la PQGMR;

ATTENDU QUE ce projet de démonstration technologique, dont les coûts totaux sont évalués à environ 1 200 000 \$, a fait l'objet d'un partenariat municipal entre la MRC de L'Islet, la MRC de Bellechasse, la MRC de L'Érable, la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska, la Ville de Saguenay et, dans une moindre mesure, la Ville de Lévis, et que celui-ci a été financé en partie par le Fonds municipal vert octroyé par la Fédération canadienne des municipalités;

ATTENDU QUE les responsables du PTMOBC au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ont confirmé que le projet de démonstration technologique en cours fournira des informations pertinentes qui leur permettront de statuer sur l'admissibilité d'infrastructures de TMB au financement du PTMOBC;

ATTENDU QUE cette information est critique pour la MRC de L'Érable et d'autres municipalités au Québec qui cherchent à optimiser la gestion des matières résiduelles afin de leur permettre d'adopter les bonnes stratégies à long terme;

ATTENDU QUE les résultats du projet de démonstration technologique seront publiés au printemps 2019 et que ceux-ci devront être soigneusement analysés par la MRC de L'Érable et d'autres intervenants afin de déterminer s'il est avantageux de déposer un projet de cette nature au PTMOBC en vue de financer des infrastructures de recyclage de la matière organique;

ATTENDU l'importance des investissements nécessaires à l'implantation de ce type de projet et le devoir d'utilisation judicieuse des fonds publics qui incombe aux municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la MRC de L'Érable demande au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de reporter la date limite de dépôt de projets du PTMOBC au 31 décembre 2021;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à :

- M. Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- M^{me} Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La Fédération québécoise des municipalités;
- L'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉ

7.4 Conservation des milieux humides et hydriques – Financement des nouvelles responsabilités

A.R.-01-19-14871

ATTENDU QUE la Politique gouvernementale de consultation et d'allègement administratif à l'égard des municipalités précise que le gouvernement doit faire une analyse économique des coûts lorsqu'une mesure gouvernementale est susceptible d'entraîner une hausse importante de responsabilités pour une municipalité;

ATTENDU la sanction, le 16 juin 2017, de la Loi 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques par le gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE cette loi oblige les MRC à assumer une nouvelle responsabilité, soit l'adoption et la gestion d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);

ATTENDU QUE la MRC aura cinq ans pour élaborer son PRMHH et que ce dernier devra être révisé tous les dix ans;

ATTENDU QUE les MRC devront compléter l'identification des milieux humides et hydriques;

ATTENDU l'ampleur de la tâche en termes de ressources financières et humaines afin de porter à bien cette responsabilité imposée;

ATTENDU QU'aucune compensation financière n'est actuellement prévue pour aider les MRC à répondre à cette obligation;

ATTENDU QUE les compensations financières systématiques prévues dans les mesures transitoires du projet de loi no 132 peuvent avoir des impacts financiers importants pour les MRC et les municipalités;

ATTENDU QUE les MRC et municipalités interviennent régulièrement dans les milieux hydriques et humides dans l'exercice de leur compétence relative à la gestion des cours d'eau, ou pour entretenir des infrastructures qui, dans certains cas, appartiennent au gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} la conseillère Marie-Claude Chouinard, appuyé et résolu à l'unanimité :

DE DEMANDER au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques une analyse des coûts pour la réalisation des plans de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques ainsi que des impacts financiers pour les municipalités de la mise en œuvre des dispositions de la loi;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec un financement adéquat pour permettre aux MRC de compléter l'identification des milieux humides;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec d'octroyer une aide financière aux MRC afin d'assumer les coûts reliés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques;

DE DEMANDER au gouvernement une exemption au régime de compensation prévu à la Loi 132 pour les MRC et les municipalités dans le cadre de la réalisation de travaux relevant de l'exercice de leurs compétences et pour la réalisation de travaux d'infrastructures publiques;

QU'une copie de cette résolution soit transmise au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉ

8. Sécurité incendie

8.1 Appropriation d'un solde résiduel en incendie – Autorisation

A.R.-01-19-14872 ATTENDU le Règlement d'emprunt numéro 354 décrétant un emprunt et une dépense de 135 000 \$ pour l'acquisition de trois camions incendie, avec équipements et accessoires, pour le Service de sécurité incendie régional de L'Érable;

ATTENDU QU'à la suite de l'achat et de l'aménagement des véhicules acquis en vertu dudit Règlement d'emprunt, des équipements additionnels ont été requis, tels que marche pied, pneus, caméra de recul, etc.;

ATTENDU QUE pour pallier ces dépenses supplémentaires, il est possible de s'approprier un solde résiduel en provenance de règlements d'emprunt antérieurs en incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Yves Boissonneault, appuyé et résolu à l'unanimité, d'autoriser l'appropriation d'un solde résiduel en provenance de règlements d'emprunt antérieurs en incendie, au montant de 6 360,77 \$, applicable pour l'année 2018.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

8.2 Véhicule de type côte-à-côte – Transfert – Autorisation

A.R.-01-19-14873 ATTENDU QUE la MRC de L'Érable entend céder son véhicule de type côte-à-côte à la Ville de Princeville, selon les conditions stipulées au dossier 19-4085;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder au transfert du véhicule à la Société de l'assurance automobile du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité, d'autoriser le transfert des immatriculations du véhicule côte-à-côte de la MRC de L'Érable à la Ville de Princeville.

QUE M. Rick Lavergne, ou en son absence, M. Éric Boucher, soit autorisé à agir au nom de la MRC de L'Érable dans ce dossier.

ADOPTÉ

8.3 Démission d'un pompier – Matricule 7-210 – Dépôt

A.R.-01-19-14874 ATTENDU le départ à la retraite de M. Robin Talbot, pompier ayant le matricule 7-210;

ATTENDU la lettre de démission de M. Talbot datée du 31 décembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Donald Lamontagne, appuyé et résolu à l'unanimité, de confirmer la démission du pompier ayant le matricule 7-210, pompier à la caserne 72 du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), et ce, en date du 31 décembre 2018.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

8.4 Promotion d'un pompier – Matricule 7-202 – Approbation

A.R.-01-19-14875 ATTENDU la recommandation de M. Éric Boucher, directeur du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), en date du 9 janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Yves Boissonneault, appuyé et résolu à l'unanimité, d'approuver la promotion de M. Marc-André Roux, ayant le matricule 7-202, à titre d'apprenti pompier II à la caserne 85 du SSIRÉ, et ce, rétroactivement au 20 décembre 2018.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

8.5 Promotion d'un pompier – Matricule 7-205 – Approbation

A.R.-01-19-14876 ATTENDU la recommandation de M. Éric Boucher, directeur du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), en date du 9 janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} la conseillère Marie-Claude Chouinard, appuyé et résolu à l'unanimité, d'approuver la promotion de M. Pascal Jolin, ayant le matricule 7-205, à titre d'apprenti pompier II à la caserne 58 du SSIRÉ, et ce, rétroactivement au 20 décembre 2018.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

8.6 Promotion d'un pompier – Matricule 7-207 – Approbation

A.R.-01-19-14877 ATTENDU la recommandation de M. Éric Boucher, directeur du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), en date du 9 janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité, d'approuver la promotion de M. Rémi Carrier, ayant le matricule 7-207, à titre d'apprenti pompier II à la caserne 13 du SSIRÉ, et ce, rétroactivement au 20 décembre 2018.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

8.7 Promotion d'un pompier – Matricule 7-208 – Approbation

A.R.-01-19-14878 ATTENDU la recommandation de M. Éric Boucher, directeur du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), en date du 9 janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Donald Lamontagne, appuyé et résolu à l'unanimité, d'approuver la promotion de M. Sébastien Rodrigue, ayant le matricule 7-208, à titre d'apprenti pompier II à la caserne 13 du SSIRÉ, et ce, rétroactivement au 20 décembre 2018.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

8.8 Promotion d'un pompier – Matricule 7-209 – Approbation

A.R.-01-19-14879 ATTENDU la recommandation de M. Éric Boucher, directeur du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), en date du 9 janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Yves Boissonneault, appuyé et résolu à l'unanimité, d'approuver la promotion de M. Olivier Michaud, ayant le matricule 7-209, à titre d'apprenti pompier II à la caserne 13 du SSIRÉ, et ce, rétroactivement au 20 décembre 2018.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

8.9 Promotion d'un pompier – Matricule 7-211 – Approbation

A.R.-01-19-14880 ATTENDU la recommandation de M. Éric Boucher, directeur du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), en date du 9 janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité, d'approuver la promotion de M. Frédérik Mailhot, ayant le matricule 7-211, à titre d'apprenti pompier II à la caserne 45 du SSIRÉ, et ce, rétroactivement au 20 décembre 2018.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

8.10 Promotion d'un pompier – Matricule 7-214 – Approbation

A.R.-01-19-14881 ATTENDU la recommandation de M. Éric Boucher, directeur du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), en date du 9 janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Donald Lamontagne, appuyé et résolu à l'unanimité, d'approuver la promotion de M. Shawn O'Connor, ayant le matricule 7-214, à titre d'apprenti pompier II à la caserne 80 du SSIRÉ, et ce, rétroactivement au 20 décembre 2018.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

9. Finances

9.1 Rapport des déboursés – Approbation

A.R.-01-19-14882 Il est proposé par M^{me} la conseillère Marie-Claude Chouinard, appuyé et résolu à l'unanimité, de ratifier le rapport suivant des déboursés :

<u>N^{os} de chèques</u>	<u>Fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
181069	Programme RénoRégion PRR0022	2 055,00
181070	Résidence Provencher (Pacte rural)	5 636,00
181071	Municipalité de Laurierville (Pacte rural)	6 733,46
181072	Location d'outils Desjardins (pantalons, casque, divers parc)	240,15
181073	Richard Boutin inc. (cartes de Noël)	34,49
181074	CIM (contrat d'engagement 2/3)	12 934,69
181075	E.M.P. inc. (travaux cours d'eau)	9 252,62
181076	Excavations Roland Laquerre (travaux cours d'eau)	239,12
181077	Jean-Claude Lizotte inc. (travaux cours d'eau)	1 644,14
181078	Boucherie Thibault (repas)	181,20
181079	La Vitrine gourmande (repas)	182,00

Séance du conseil du 16 janvier 2019

181080	Carine Annecon-F ing.f. enr. (conférence journée forestière)	350,00
181081	CCIBFE (colloque RH)	160,97
181082	Martin Laflamme (café)	169,75
181083	Coop IGA (divers)	278,50
181085	Rachel Dionne (honoraires)	1 844,18
181086	Parc Linéaire des Bois-Francis (Route verte)	33 450,00
181087	La Capitale assurance (assurance collective)	18 669,01
181088	Autobus des Appalaches inc. (entente)	3 623,20
181089	L'Immobilière (gestion du rôle, demande de révision)	31 208,70
181090	Wood Wyant (filtre)	18,83
181091	Publicité L'Érable en Or (publicité marché de Noël, bande-annonce)	964,64
181092	Location d'outils Desjardins (casque, batteries)	346,75
181093	Marcel Houde (honoraires)	175,00
181094	Socan (licence musique)	457,56
181095	La Vitrine gourmande (repas)	294,00
181096	AcériFor (Journée forestière)	333,43
181097	Syndicat des producteurs acéricoles (Journée forestière)	689,85
181098	Marché Houblonné senc. (activité entreprise)	597,87
181099	Stéphane Vigneault (honoraires Carrefour)	895,50
181100	Electro Alarme 2000 inc. (surveillance alarme)	303,53
181101	Clinique d'ergothérapie réadaptation (évaluation poste travail)	232,83
181102	Les Fêtes Victoriennes (location accessoires)	70,00
181103	Claire Beaudoin (déplacements)	73,35
181104	Julie Fitzbay (déplacements comité)	12,00
181105	Jean Gosselin (déplacements comité)	9,00
181106	Jacques Thibodeau (déplacements comité)	23,40
181107	Caroline Moreau (déplacements comité)	9,00
181113	Taxi Diane (déplacement adapté et collectif)	1 943,00
181114	Taxi de L'Érable 2009 enr. (déplacement adapté et collectif)	5 376,00
181115	Taxi Patrick Lamontagne (déplacement adapté et collectif)	2 399,00
181116	SBK Télécom (service mensuel, configuration)	4 255,74
181117	Nathaniel Lorrain enr. (entretien nov.)	2 644,43
181118	Marie-Claude Royé Doré (coaching phase 1 - final)	523,14
181119	Placide Martineau inc. (divers forêt)	17,22
181120	Pierre Binette (éclairage)	250,00
181121	Jean-Marc Lafrenière (atelier poésie)	950,00
181122	Purolator (messagerie)	10,56
181123	Programme RénoRégion PRR0024	12 000,00
181124	Programme RénoRégion PRR0027	12 000,00
181125	Taxi Diane (déplacements adapté et collectif)	1 716,00
181126	Taxi de L'Érable 2009 enr. (déplacements adapté et collectif)	4 267,50
181127	Taxi Patrick Lamontagne (déplacements adapté et collectif)	2 204,50
181128	Autobus Ro-Bo inc. (entente)	11 951,22
181129	Autobus Bourassa (entente)	15 907,61
181130	Municipalité de Villeroy (Pacte rural)	7 064,36
181131	MRC d'Arthabaska (service Internet 2018)	3 801,07
181132	Goforest inc. (travaux forestiers)	4 047,12
181133	Icimédias (avis rôle et offre emploi)	935,90
181134	Gaudreau environnement inc. (location toilette)	88,53
181135	Services sanitaires Denis Fortier (location toilette)	126,47
181136	Cameron Ressources humaines inc. (recrutement et sollicitation)	2 750,78
181137	ADMQ (offre emploi)	64,39
181138	Rôtisserie Fusée (repas comité)	67,96
181139	Signé Garneau Payasagiste inc. (plantes)	112,02
181140	Sylvain Beaudoin (eau)	108,00
181141	Coop IGA (divers)	119,28
181142	Vertisoft (service technique, batteries, disque dur)	4 755,35
181143	Imprimerie Fillion enr. (coroplast parc)	89,68
181144	Mégaburo (lecture compteur, fauteuil)	1 994,15
181145	Buropro (four. de bureau)	931,09
181146	Plomberie 1750 - Damaxpert (réparation)	129,75
181147	Électricité Expert S.G. inc. (travaux Carrefour)	175,94
181148	Impact Emploi de l'Érable (publicité)	1 172,75
181149	La Balade gourmande (subvention)	6 000,00
181150	Euphonie Sonorisation inc. (location micro)	84,16
181151	Tommy Gosselin (repas)	310,25
181152	Ville de Plessisville (animation bibliothèque)	600,00
181153	Société d'histoire de Plessisville (expositions)	250,00
181154	Bibliothèque Graziella-Ouellet (animation bibliothèque)	300,00
181155	Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes (animation bibliothèque)	600,00
181156	Patrimoine Princeville (aide financière)	250,00
181157	Municipalité de Lyster (animation enfance)	250,00
181158	La Traversée (atelier photo)	400,00
181159	Bibliothèque d'Inverness (projet bibliothèque)	300,00

Séance du conseil du 16 janvier 2019

181160	Adux Stratégies inc. (optimisation adwords)	316,18
181161	CCIBFE (souper-conférence, publicité)	471,40
181162	Les Harmonies Prince-Daveluyville (marché de Noël)	500,00
181163	Normand Goulet (marché de Noël)	400,00
181164	Location Ma Tente (location - Marché de Noël)	783,55
181165	Festival de l'Érable (location équipement)	172,46
181166	La Jardinerie F. Fortier (location site)	1 149,75
181167	Joanie Roy (divers Marché de Noël)	1 251,43
181168	Publi-Sac Montérégie (distribution marché Noël)	2 270,58
181169	Mon Marché (coordination Marché de Noël, bénévole)	6 228,88
181170	AFBF (mandat et final Journée forestière)	8 875,68
181171	Benoit Jalbert (déplacements)	164,70
181172	Jean-Pierre Poirier (déplacements et colloque RH)	463,22
181173	Jean Gagné (déplacements et colloque RH)	508,99
181174	Laurier Chagnon (déplacements)	471,78
181175	Michel Larouche, consultants (équité salariale)	1 103,76
181176	Moto Performance 2000 inc. (réparation VTT)	561,91
181177	annulé	-
181178	Vivaco (divers)	433,63

TOTAL : 276 816,54 \$

Salaires

<u>N^{os} de talons</u>		<u>Sommes versées</u>
548119-548220	Paies semaines du 11 nov. au 1 ^{er} déc. 2018	86 635,72
548281-548378	Paies semaine du 1 ^{er} au 8 déc. 2018	77 530,01

TOTAL : 164 165,73 \$

Transactions préautorisées et via Internet

<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
GWW-12-01 Gouv. prov. (DAS)	65 286,05
GWW-12-02 Gouv. féd. (DAS)	25 291,87
GWW-12-03 Gouv. féd. (DAS)	2 427,86
FIX-12-01 Frais fixes opérations entreprises	84,00
VWW-12-01 Virement comité social	2 245,08
RA-11-01 RREMQ	25 786,96
RA-12-01 Desjardins - frais terminal	90,36
RA-12-02 RREMQ	25 090,80
VAP-12-01 Remboursement prêt 5	1 748,44
PWW-12-01 Hydro-Québec MRC	2 017,30
PWW-12-02 Bell - Télécopieur	92,21
PWW-12-03 CARRA	337,24
PWW-12-04 Promutuel app.	18 824,30
PWW-12-05 Visa DG	874,47
PWW-12-06 Visa Préfet	377,19
PWW-12-07 Visa général	5,00
PWW-12-08 Visa DG	426,68
PWW-12-09 Pages Jaunes	8,74
PWW-12-10 Hydro-Québec Carrefour	2 542,88
PWW-12-11 Bell - Ligne 800	13,74
PWW-12-12 Hydro-Québec Carrefour	912,68
PWW-12-13 Bell Mobilité - Cellulaire	737,21

TOTAL : 175 221,06 \$

ADOPTÉ

9.2 Rapport des déboursés en sécurité incendie – Approbation

A.R.-01-19-14883

Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité, de ratifier le rapport suivant des déboursés en sécurité incendie :

<u>N^{os} de chèques</u>	<u>Fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
181083	Coop IGA (divers)	345,77
181084	Ville de Thetford Mines (entraide)	145,28
181108	ENPQ (examens)	5 974,89
181109	10679313 Canada inc. (location tour Vianney)	3 962,13
181110	Rôtisserie Fusée (repas)	266,97

Séance du conseil du 16 janvier 2019

181111	Communication 1 ^{er} Choix (frais de renouvellement)	23,00
181112	Excavations Mario Roy inc. (travaux pelle)	1 540,67
181122	Purolator (messagerie)	105,11
181152	Ville de Plessisville (entraide, désincarcération)	4 565,05
181153	Michel Larouche, Consultants (temps supplémentaire)	1 034,78
181177	Vivaco Groupe Coopératif (divers)	122,60
181179	annulé	-
181180	Accessoires d'autos illimités (divers)	4 224,47
181181	Ville de Thetford Mines (entraide)	162,53
181182	Ville de Princeville (entraide)	984,11
181183	Centre d'extincteur SL (recharges)	873,17
181184	Boivin & Gauvin inc. (bottes, gants, divers)	1 158,44
181185	STPI (calibration appareil)	469,13
181186	PES Canada inc. (gyrophares, led)	12 203,33
181187	Info Page (fréquence numérique)	751,16
181188	ENPQ (examens)	2 031,25
181189	CSE Incendie et Sécurité inc. (habits, vêtements)	21 109,49
181190	Alignement du Rond Point inc. (pneus)	2 964,52
181191	Jean-Pierre Bergeron (essais annuels)	3 956,00
181192	Frédéric Mailhot (support bouteilles)	1 600,00
181193	Garage M.J. Caron & Ass. inc. (essence)	435,06
181194	Areo-Feu (valve, connecteur)	1 657,51
181195	Thibault & Ass. (pièces)	496,98
181196	Garage Luc Turgeon enr. (réparation)	3 755,77
181197	Groupe CLR (système de communication, équipements)	1 301,41
181198	Sécurité Landry inc. (cordages)	3 170,80
	TOTAL :	<u>81 391,38 \$</u>

Salaires

<u>N^{os} de talons</u>		<u>Sommes versées</u>
548221-548280	Paies de novembre	<u>17 600,97 \$</u>

<u>Transactions préautorisées et via Internet</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
PWW-12-01	Esso	508,63
PWW-12-02	Sonic	1 656,60
PWW-12-03	Promutuel assurance	24 600,41
PWW-12-04	Bell Canada – Caserne 58 – Inverness	82,15
PWW-12-05	Bell Canada – Caserne 13 – St-Ferdinand	82,15
PWW-12-06	Bell Canada – Caserne 65 – Lyster	82,19
PWW-12-07	Bell Canada – Caserne 80 – NDL	86,41
PWW-12-08	Shell	958,06
PWW-12-09	Bell Mobilité – Cellulaire	175,47
	TOTAL :	<u>28 232,07 \$</u>

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

10. Correspondance

10.1 Commission municipale du Québec

Lettre de la Commission municipale du Québec (CMQ) en date du 15 novembre 2018 informant la MRC que, en vertu du projet de loi 155, un nouveau mandat en matière de vérification a été confié à la CMQ. *Cette correspondance est classée.*

10.2 Synergie Victoriaville et sa région

Courriel reçu en date du 18 décembre 2018 de monsieur David Verville, chargé de projet de Synergie Victoriaville et sa région, remerciant la MRC pour son appui au projet Économie circulaire Arthabaska-Érable et annonçant que le projet a obtenu le financement de Desjardins. *Cette correspondance est classée.*

10.3 Copernic

Courriel de madame Karine Dauphin, directrice générale de Copernic (organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la Rivière Nicolet), en date du 20 décembre 2018, sollicitant la collaboration de la MRC de L'Érable au projet du bassin versant de la rivière Bulstrode pour la location d'une station météorologique d'une valeur de 1 500 \$ par année, pour un contrat de deux ans renouvelable. *Cette correspondance est classée.*

10.4 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Lettre de la ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 14 décembre 2018, informant la MRC de L'Érable que la performance des municipalités de notre MRC a valu, en 2018, des subventions totalisant 195 588,13 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles. *Cette correspondance est classée.*

10.5 Société d'habitation du Québec

Lettre de la Société d'habitation du Québec en date du 17 décembre 2018 annonçant que les lettres patentes qui assureront la création de l'Office régional d'habitation de L'Érable ont été délivrées. *Cette correspondance est classée.*

11. Divers

Aucun point n'est ajouté.

12. Période de questions

Aucune question n'est posée.

13. Levée de la séance

A.R.-01-19-14884

Il est proposé par M^{me} la conseillère Marie-Claude Chouinard, appuyé et résolu à l'unanimité, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

Sylvain Labrecque, préfet

Rick Lavergne, secrétaire-trésorier